



## CUCS de Grigny et Viry-Chatillon Synthèse de l'avenant expérimental 2011-2014, ZUS Grande Borne

# INTRODUCTION

L'avenant au CUCS en vigueur qui s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation nationale sur 33 sites et qui consiste sur 3 ans (2012-2014) à développer, dans la ZUS de la Grande Borne, de nouveaux engagements en matière de droit commun dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et de la sécurité, a été soumis le 25 novembre dernier à un premier examen du Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV). Lors du tour de table les membres du comité de suivi des dossiers d'expérimentation ont souligné la qualité de ce projet et fait part de quelques suggestions de présentation du diagnostic ou des engagements.

Cet avenant expérimental a demandé un important travail des services territoriaux et des services de l'Etat ainsi que du GIP qui a fait le travail de synthèse. Il a donné lieu à 5 rencontres des collectivités avec le Préfet à l'Egalité des Chances et de plusieurs rencontres avec les acteurs de terrain pour la réalisation des diagnostics territoriaux. Ainsi qu'il est d'indiqué d'entrée de jeu dans le dossier, cette expérimentation « *n'enlève en rien les moyens par ailleurs mobilisés sur l'ensemble du périmètre intercommunal dans le cadre du CUCS en vigueur signé en 2007, qui sera formellement prorogé jusqu'en 2014 comme le permet la circulaire du 01<sup>er</sup> juillet 2010.* »

De même est-il précisé que « *les moyens de droit commun mobilisés dans le cadre de la présente expérimentation sont articulés avec ceux de la Politique de la Ville, notamment au travers d'un effort supplémentaire de cette dernière en faveur de Grigny et Viry-Chatillon fondé sur une mobilisation prioritaire des moyens de l'Etat en faveur de ce territoire* ».

A ce titre l'enveloppe exceptionnelle de l'ACSE a été mobilisée à hauteur de 100 K€ au bénéfice du territoire pour accompagner le volet Emploi du CUCS expérimental.

Par ailleurs, une étude de faisabilité de deux structures de santé de proximité sur le quartier de la Grande Borne et le quartier des Coteaux de Viry-Chatillon sera financée par la Politique de la Ville à hauteur de 30 K€ (confirmation apportée par les services préfectoraux le 5 décembre) afin de répondre à la très forte carence d'offre libérale sur ces ZUS.

Enfin, la contractualisation de ce CUCS expérimental est couplée et articulée avec elle en matière de rénovation urbaine. En effet, la stratégie développée sur le territoire va dans le sens des projets intégrés souhaités à l'avenir par l'ANRU et l'ACSE. Cette stratégie s'exprime à deux niveaux :

- Le couplage des domaines humains et urbains qui se matérialisera par la création d'un pôle de services à la Grande Borne (Poste, Agence du bailleur, antenne emploi de l'Agglomération, relocalisation à l'étude de l'Agence de Pôle Emploi, création à l'étude

d'une structure de santé de premier recours) confortant ainsi la diversification fonctionnelle de la Grande Borne

- La prise en compte des dynamiques d'agglomération qui s'exercent notamment en matière environnementale, d'habitat et de cadre de vie, de transport en commun, de développement économique et d'emploi avec le succès de la Zone Franche Urbain ; ce succès sera mis en valeur à la demande du SGCIV dans le dossier soumis à la signature des partenaires.

Un comité de suivi ad hoc veillera à la mise en œuvre de cette expérimentation et le suivi opérationnel sera assuré par un groupe thématique propre à chacun des volets. Ces trois groupes thématiques opérationnels se réuniront au moins deux fois par an. Les délégués du Préfet seront associés dans le suivi de la réalisation des actions en relation avec les services compétents de l'Etat, des villes et de la Communauté d'Agglomération.

Trois fiches ci-après résument les engagements pris dans chacun des trois volets.

**Les engagements de droit commun compris dans l'avenant au travers des 43 actions du contrat bénéficieront d'un accompagnement pluriannuel de la Politique de la Ville à hauteur de 200 K€ et de 8 adultes-relais supplémentaires pour la Ville.**

# I. VOLET EMPLOI, INSERTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

---

L'enjeu essentiel du programme d'actions consiste en la mise en cohérence des différentes politiques territoriales en matière d'emploi et d'insertion, dans l'objectif d'un rapprochement tangible du taux de chômage à la moyenne départementale.

Cet enjeu s'articule autour de 5 axes étroitement articulés avec le projet de rénovation urbaine.

## **Axe 1 : AMELIORER L'ACCES AU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI**

⇒ **Relocalisation de l'agence Pôle Emploi** : Cette opportunité de relocalisation revêt un caractère stratégique. Cette localisation, vivement souhaitée par le territoire est soutenue dans son principe par les services de l'Etat (Préfet de l'Essonne et Direction Régionale de Pôle Emploi) sous réserve des résultats des études de faisabilité en cours de réalisation.

⇒ **Renforcement des prestations de Pôle Emploi à destination de la Grande Borne** : Pour l'année 2012, le budget des prestations de Pôle Emploi (toutes prestations sous traitées confondues) consacré aux demandeurs d'emploi de la Grande Borne représentera 35% du budget des prestations de l'agence de Viry Chatillon

⇒ **Conventionnement Pôle Emploi** : Dans le cadre juridique nouveau de Pôle Emploi, il importe de reconstituer les liens conventionnels qui présidaient aux relations de travail entre le territoire et l'ANPE, dans le cadre de la convention thématique Emploi du Grand Projet de Ville. Une proposition de convention a été faite par la CALE.

**Fiche-action A.1 - CALE** : « Création d'une antenne avancée de la direction de l'emploi à l'Ouest du quartier » : Dans l'attente de cette relocalisation de Pôle Emploi, une solution transitoire sera mise en place grâce à l'implantation d'une antenne avancée multi-partenariale de la direction de l'emploi de l'Agglomération des Lacs de l'Essonne. Pôle Emploi délivrera régulièrement au sein de cette entité des prestations internes ou externes destinées aux publics concernés, notamment des ateliers.

⇒ **Fiche-action A.2 - Pôle Emploi** : « proposer un accompagnement renforcé aux demandeurs d'emploi en insertion professionnelle » : Cette action vise à intégrer 50% des demandeurs d'emploi de la ZUS inscrits dans des parcours d'insertion professionnelle (contre 25% aujourd'hui)

## **Axe 2 : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS L'EMPLOI**

Les actions proposées par la Mission locale de Grigny concernant le renforcement de l'accompagnement des jeunes de la Grande Borne vers et dans l'emploi, bénéficieront d'un soutien complémentaire à hauteur d'un Equivalent Temps Plein.

⇒ **Fiche-action B.1 - Pôle emploi** : « valoriser les périodes d'emploi précaire pour atteindre l'emploi durable » : Cette action vise à inciter les demandeurs d'emploi de faible niveau de qualification et de formation à se positionner sur les métiers en tension.

⇒ **Fiche-action B.2 - Pôle Emploi** : « Développer les contrats aidés en faveur des DE issus du quartier CUCS grande Borne ». Cette action vise à favoriser l'accès du public cible aux contrats aidés, en travaillant notamment sur le repérage des personnes

- ⇒ **Fiche-action B.3 - Etat (Préfecture/UT DIRECCTE) : « mise en œuvre du contrat d'autonomie sur le quartier de la Grande Borne à Viry/Grigny ».** Ce dispositif a pour objectif de pallier les déficiences avérées de l'insertion professionnelle des jeunes issus des Zones Urbains Sensibles. L'action vise à toucher 350 jeunes supplémentaires du quartier avec 50% de sorties positives.
- ⇒ **Fiche-action B.4 - Mission locale de Grigny : « Parcours d'accompagnement renforcé ».** L'objectif est de remobiliser des jeunes de la Grande Borne par un accompagnement renforcé vers l'emploi, ceci en doublant le nombre d'entrées en CIVIS renforcés de 37 à 74.
- ⇒ **Fiche-action B.5 - Mission locale de Grigny : « Promotion de l'alternance et tutorat ».** Cette action vise principalement à maintenir le jeune dans l'emploi
- ⇒ **Fiche-action B.6 - Mission locale Nord Essonne : « parcours d'accompagnement CUCS ».** De la même façon, la Mission locale Nord Essonne propose de remobiliser 90 jeunes par an de la Grande Borne par un accompagnement renforcé vers l'emploi, en passant de 24 à 90 jeunes en CIVIS.
- ⇒ **Fiche-action B.7 - Mission locale Nord Essonne : « Média Emploi ».** Cette action vise à sécuriser la phase d'accès à l'emploi du parcours d'insertion en stabilisant les jeunes dans l'emploi par le renforcement de la médiation et l'accompagnement en entreprise

### **Axe 3 : LEVER LES FREINS A L'EMPLOI ET RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION**

- ⇒ **Fiche-action C.1 - APEC : « proposer atelier de recherche aux jeunes DE diplômés »** Cette action vise à permettre aux jeunes diplômés de développer leur réseau professionnel et d'accéder à l'emploi en levant la barrière des discriminations.
- ⇒ **Fiche-action C.2 - CALE/GIP : « développer une offre de formation en Français Langue Professionnelle »** Le GIP et la Communauté d'Agglomération souhaite développer d'ici 2014 une ingénierie technique et financière en Français Langue Professionnelle pour les habitants de la ZUS. L'OFII sera sollicité en faveur du territoire, prioritaire dans le cadre du Plan Départemental d'Intégration.
- ⇒ **Fiche-action C.3 - CALE : « Aide aux frais de transport collectif aux personnes ne bénéficiant pas de la Tarification Solidarité Transport »** Il s'agit de faciliter l'accès à l'autonomie et la réussite de parcours d'insertion socio professionnelle
- ⇒ **Fiche-action C.4 - EPIDE : « Accroître le nombre de jeunes issus du quartier de la Grande Borne à l'EPIDE de 4 à 20 »** Cela vise les jeunes de ce quartier qui ne vont que très rarement à la Mission Locale.
- ⇒ **Fiche-action C.5 -Ecole 2ème chance : « « Accroître le nombre d'inscription des jeunes issus du quartier de la Grande Borne à l'école de la 2ème chance en Essonne de 13 à 20 »** L'objectif minimal est de 5% de l'effectif global.

### **Axe 4 : CONSOLIDER ET DEVELOPPER L'OFFRE D'INSERTION ET L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Le présent avenant confirme le soutien de l'Etat, d'une part à la reprise et à la reconversion d'un Atelier Chantier d'Insertion (création textile) qui était porté jusqu'alors par « Caravansérail » et désormais par le Centre de Formation et de Professionnalisation, d'autre part au développement d'un nouvel Atelier Chantier d'Insertion porté par l'association Décider (médiation culturelle).

⇒ **Fiche-action D.1 - Association Décider : « ACI Médiateur culturel »** L'action vise la médiation culturelle comme outil pour construire du lien social et comme activité support pour l'insertion professionnelle.

⇒ **Fiche-action D.2 - PLIE Nord Essonne : « développer le recours à la clause d'insertion dans les marchés publics »** Cette action vise à améliorer l'accès à l'emploi durable des personnes les plus éloignées de l'emploi

⇒ **Fiche-action D.3 - CALE : « Réussite citoyenne »** La démarche de la réussite citoyenne vise en particulier à accompagner, orienter et informer les jeunes de 16 à 30 ans qui recherchent des moyens de mettre en œuvre une idée de projet de vie, une initiative.

## **Axe 5 : RENFORCER LA RELATION ENTREPRISES**

⇒ **Fiche-action E.1 - CALE : « MIRE (Mission Relation Entreprise) Une action transversale pour renforcer la relation-entreprises, au service de l'emploi et du développement économique »** Le projet vise à optimiser la relation avec les entreprises en coordonnant certaines actions entre les différentes structures de l'emploi et du développement économique du territoire.

### **Dans le cadre de cet avenant, Pôle Emploi s'engage également à :**

- Développer le parrainage
- Développer l'apprentissage et les contrats de professionnalisation
- Organiser localement les réponses dans le cadre des clauses d'insertion ANRU en termes de recherche de candidats et d'intégration dans un parcours d'insertion, consacrer une part importante des prestations de Pôle emploi disponibles au public CUCS et vérifier qu'il y accède, proportionnellement, autant que l'ensemble des autres demandeurs d'emploi
- Adapter les formations financées par Pôle emploi et par la Région aux besoins du secteur et aux possibilités des résidents, favoriser l'accès à ces formations par une meilleure connaissance de ces dispositifs qui pourra être partagée avec l'ensemble des intervenants sociaux sur le quartier
- Organiser un « forum emploi », « job dating » spécifique pour ce quartier en mobilisant les entreprises sur un plus vaste rayon, sur le thème de la diversité, en étendant cette mobilisation à l'ensemble des publics.

## II. VOLET EDUCATION

---

L'enjeu de l'expérimentation pour le volet Education consiste à améliorer la réussite du plus grand nombre en réduisant le poids des déterminants socio-économiques sur les parcours scolaires des élèves de la *ZUS de la Grande Borne (collèges Sonia Delaunay et Jean Vilar à Grigny), du collège Olivier de Serres à Viry-Chatillon dont environ 30% des élèves habitent la Grande Borne et des 21 écoles maternelles et élémentaires du secteur des 3 collèges*. Dans ce contexte la lutte contre le décrochage scolaire constitue une priorité de premier plan.

*Les signataires s'engagent ainsi à réduire de manière significative et durable au travers de leurs moyens de droit commun, l'écart à la moyenne départementale en matière de réussite scolaire en faveur des jeunes de la Grande Borne.*

*Dans ce cadre, l'Etat s'engage en particulier à maintenir un écart significatif entre les moyens dont bénéficie la Grande Borne et les secteurs ordinaires du département.*

Quatre axes d'intervention ont été identifiés au regard du diagnostic territorial

### **Axe 1 : DEVELOPPER LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES INNOVANTES**

- ⇒ **Fiches-actions A.1, A.2, A.3 des trois collèges S. Delaunay, O. de Serres et J. Vilar : « liaisons école/collège & collège/lycée »**  
Cette action vise à favoriser la continuité des apprentissages, réussir son adaptation en 6<sup>ème</sup> et assurer la mise en place, tout au long de la scolarité du collège, du socle commun de connaissances et de compétences. Elle vise également la réussite en seconde et l'orientation choisie en vue de la poursuite d'études.
- ⇒ **Fiche-action A.4 - Collège Olivier de Serres : « Niveau 6<sup>ème</sup> sans note »**  
En s'appuyant notamment sur une évaluation uniquement par compétences, l'action vise en particulier à aider à la valorisation de l'image de l'élève de 6ème par lui-même et à faire évoluer les pratiques pédagogiques.
- ⇒ **Fiche-action A.5 - Collège Olivier de Serres : « groupes de compétences »**  
Par un travail de différenciation pédagogique personnalisant le parcours de l'élève de 6ème et 5ème, en petit groupe, l'action vise à l'acquisition des compétences attendues en mathématiques et en français, l'augmentation de l'estime de soi, l'amélioration du rapport au savoir, une participation active et le réinvestissement du travail dans le groupe classe.
- ⇒ **Fiche-action A.6 - Collège Olivier de Serres : « Préfets des études »**  
Cette action, inscrite dans le dispositif ECLAIR, vise à diminuer le nombre d'élèves décrocheurs - et les conséquences qui en découlent notamment en termes d'incidence sur la vie scolaire et le climat de l'établissement - et redonner de l'appétence scolaire aux élèves.
- ⇒ **Fiche-action A.7 - GIP (Projet de Réussite Educative) : « Développer Ateliers Pédagogiques Individualisés (API) aux collèges Olivier de Serres et Sonia Delaunay »**  
L'action consiste à développer les API portés par le PRE (Politique de la Ville) sur le droit commun de l'Education Nationale.

### **Axe 2 : ACCOMPAGNER L'ELEVE DANS SON PARCOURS SCOLAIRE AU SERVICE DE LA REUSSITE**

- ⇒ **Fiche-action B.1 - Inspection Académique : « Accompagnement personnalisé des élèves en situation de décrochage scolaire et/ou de non affectation aux collèges Jean Vilar, Sonia Delaunay et Olivier de Serres »**

L'action vise à repérer le plus rapidement possible les situations de décrochage suite aux phases d'affectation (Juin), les situations de non-inscription lors des phases d'inscription (Juillet), et les situations de non présence à la rentrée, et à organiser la prise de contact avec chaque jeune pour faire le point sur sa situation et lui proposer une solution (affectation en lycée ou en CFA, prise en charge MGI...).

- ⇒ **Fiche-action B.2 - Collège Sonia Delaunay : « la semaine citoyenne »**  
L'action vise à véhiculer et partager les valeurs de la République, et intégrer les nouveaux élèves et les nouveaux personnels.
- ⇒ **Fiche-action B.3 - GIP (MIPOP) : « Qualifier la découverte du monde professionnel par les élèves »**  
L'action vise à qualifier les sessions d'observation (« stage de 3ème ») en les inscrivant dans une dynamique partenariale et d'innovation pour permettre à ces sessions de contribuer à valider et améliorer les projets professionnels et d'orientation des élèves
- ⇒ **Fiche-action B.4 - GIP (MIPOP) : « Innover dans l'éducation à l'orientation »**  
Sur la base d'expérimentations réalisées sur le territoire (WIKI IO dans le cadre du Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse), l'action vise à mettre en œuvre des projets complémentaires au PDMF de chaque établissement (le PDMF reste du ressort exclusif de l'établissement scolaire)

### **Axe 3 : RENFORCER LE LIEN ECOLE-FAMILLE**

- ⇒ **Fiche-action C.1 - Collèges Olivier de Serres et Sonia Delaunay : « La Mallette des Parents »**  
L'action vise à créer une dynamique de coéducation et de partenariat entre l'institution scolaire et les parents d'élèves et à rapprocher les familles de l'Institution scolaire.
- ⇒ **Fiche-action C.2 - Inspection Académique et Collège Sonia Delaunay : « développement de l'opération *Ouvrir l'école aux parents* pour réussir l'intégration au collège Sonia Delaunay »**  
Les objectifs sont au nombre de 3 : l'acquisition de la langue française, la présentation des principes et des valeurs de la République, la connaissance améliorée de l'institution scolaire
- ⇒ **Fiche-action C.3 - GIP (MIPOP) : « Renforcer l'information des parents sur le décrochage »**  
Cette action vise à informer les parents spécifiquement sur le décrochage scolaire, notamment l'absentéisme, afin de leur permettre de saisir les enjeux de la question, de contribuer à son repérage, et de jouer un rôle régulateur aux côtés des acteurs éducatifs dans un processus de dialogue collaboratif anticipé.
- ⇒ **Fiche-action C.4 - GIP (MIPOP) : « Renforcer l'information des parents sur l'orientation »**  
L'action vise à sensibiliser les parents spécifiquement sur l'importance de l'orientation en concertation étroite avec les équipes des établissements et à stimuler l'ambition des familles et des élèves, de limiter le phénomène d'autocensure.

### **Axe 4 : AMELIORER LA SCOLARISATION PRECOCE**

Après étude des effectifs des écoles maternelles du quartier de la Grande Borne, des places restent disponibles en vue de l'accueil d'élèves de moins de trois ans, au cours de la présente année scolaire. Pour cela, il est nécessaire de connaître avec précision l'état de la demande, à partir de la liste des familles que la commune communiquera à l'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription.

D'une manière plus générale, un travail concerté entre les écoles et la commune doit être engagé lors de la préparation de chaque rentrée scolaire, afin d'optimiser les capacités d'accueil existantes et ainsi mieux répondre aux besoins des familles.

Le cas échéant, une partie des moyens supplémentaires consentis au CUCS par l'Education nationale pourra être dédiée à des actions favorisant l'entrée à l'école maternelle des plus jeunes et conduites en partenariat avec la ville de Grigny.



# III. VOLET SECURITÉ / PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

---

L'enjeu de l'expérimentation pour le volet Sécurité et prévention de la délinquance consiste à rétablir l'ordre public sur la frange Ouest du quartier, mais également de garantir sur ce quartier, notamment au cœur du quartier, une tranquillité publique, facteur essentiel de changement d'image.

Au vu du diagnostic engagé, tant dans le cadre des CLSPD installés à Grigny et Viry Chatillon que dans le cadre de l'étude partenariale de sécurité publique piloté par le GIP en 2011 **3 axes stratégiques de développement du droit commun se dégagent pour cette expérimentation.**

## **Axe 1. DEVELOPPER LA PREVENTION**

La visibilité et la prévention sous l'égide de la DDSP sera améliorée; le groupe de sécurité de proximité (GSP) demeurera dédié à la ville de Grigny et sera renforcé. Il couvrira le « territoire de délinquance » y compris le secteur des Erables. Seront par ailleurs pérennisés les moyens mobilisés en faveur de l'accès au droit au travers du pôle d'accès au droit existant au sein du Service Prévention Sécurité Hygiène de la ville de Grigny situé dans la ZUS.

⇒ **Fiche -action A.1 - Etat (DDSP) : « Poursuite de l'amélioration de prévention de la délinquance par la dissuasion et le contact avec la population ».** L'Etat s'engage à poursuivre l'action de prévention de la délinquance par la présence visible des patrouilles locales, départementales, et des forces mobiles dédiées à la commune de Grigny/Viry-Châtillon et **s'engage à prioriser sur Grigny/Viry l'activité du groupe de sécurité de proximité (GSP) composé de 8 fonctionnaires avec comme objectif de tendre vers un effectif plus important de 12 personnes.**

⇒ **Fiche -action A.2 - Ville de Grigny (CLSPD) - Etat (DDSP) : « Rencontres Habitants / Institutions »** L'objectif est d'élargir les rencontres à d'autres partenaires institutionnels afin de partager une vision plus globale du mieux vivre ensemble.

⇒ **Fiche -action A.3 - Ville de Grigny : « Politique éducative territoriale à vocation sportive »** . Elle s'appuiera sur un Diagnostic Territorial Approfondi en lien avec l'Etat (DDCS) et le recrutement par la Ville de Grigny de 4 adultes-relais pour le développement de la médiation par le sport.

⇒ **Fiche-action A.4 - TICE: « Promotion de la tarification sociale et de l'autonomie en matière de déplacements »** Il s'agit ce faisant, grâce à l'amélioration du service rendu et de la satisfaction des habitants, de contribuer à renforcer le respect des matériels et personnels de transports.

⇒ **Fiche-action A.5 - TICE: « Education à la citoyenneté dans les transports en commun »** . L'objectif est, en recourant à des adultes relais, d'informer les élèves et les parents sur les règles de vie dans les transports et de prévenir la fraude par la promotion des tarifs spéciaux.

## **Axe 2. DEVELOPPER LA MEDIATION**

Parallèlement aux actions ci-après l'Etat s'engage à renforcer la présence, au profit de ce territoire d'expérimentation, du travailleur social du commissariat de Juvisy sur Orge qui est subventionné par des crédits de la politique de la ville et qui concourt à la sécurité dans le quartier

⇒ Fiche-action B.1 - TICE: « **Coordination des services Médiation de la société TICE et de la Ville de Grigny** » L'objectif est de réduire, en recourant à des adultes relais, les actes de malveillance commis dans les bus et aux points d'arrêts à l'encontre des personnels ou entre clients et de réduire le sentiment d'insécurité des voyageurs et des conducteurs.

⇒ Fiche -action B.2 - Ville de Grigny : « **Renforcement des équipes de médiation à proximité des établissements scolaires et lutte contre les absentéismes** ». La consolidation du dispositif municipal de médiation, avec un renfort d'effectifs (recrutement par la Ville de Grigny de 4 adultes-relais) visant les temps de sortie scolaire tend à relancer la liaison entre le corps enseignant et les acteurs de proximité par des échanges et un suivi partagé plus rigoureux sur des cas d'élèves fragilisés par l'influence des quartiers.

⇒ Fiche-action B.3 - Ville de Grigny : « **Le renforcement des accueils pour la gestion des publics difficiles** » L'objectif est la mise en place de formations pour les agents de services publics de la commune mais aussi des services de proximité (comprendre les pathologies, mieux gérer le « stress » et la maîtrise de soi dans des situations de crise).

⇒ Fiche-action B.4 - Ville de Grigny : « **Connaissance partagée des rôles et missions des acteurs de proximité** » Il s'agit de faire face au déficit de connaissance mutuelle des acteurs de proximité.

### **Axe 3. AMELIORER L'ACCUEIL DES VICTIMES ET L'ELUCIDATION**

La **facilitation des interventions** de police et l'amélioration de l'élucidation se fera au travers de formes nouvelles en lien avec le parquet qui mettra en place pendant une période de six mois, renouvelable le cas échéant, un Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) qui permet de réunir différents services et de faciliter les interventions de police.

⇒ Fiche-action C.1 - Etat (DDSP) : « **Amélioration de l'accueil des victimes** »

L'Etat s'engage à maintenir une unité de prise de plaintes et de mains courantes dans le bâtiment de la direction départementale de la sécurité publique situé à Grigny. Cette unité de prise de plaintes continuera d'assurer l'accueil des victimes les jours et heures ouvrables, l'accueil des victimes étant aussi assuré 24h/24 7j/7 à Juvisy/Orge. Les objectifs d'amélioration sont : l'appui des effectifs de soutien du SOP au commissariat de secteur ; améliorer la qualité de l'information aux victimes sur le fonctionnement du commissariat central de Juvisy/Orge ; améliorer la qualité de la réponse apportée en dehors des heures ouvrables ; améliorer le suivi des victimes de violences